

les rapports. Fait beaucoup plus sérieux que l'échec de ses efforts d'enquête c'est que, pendant plusieurs semaines, cette question fondamentale des relations employeur-employé dans ce ministère en proie aux difficultés, ne pouvait pas être abordée à la Chambre car l'adjudicateur en chef était saisi de l'affaire, qui était donc pendante, comme le savent les députés.

• (10.00 p.m.)

Ce qui s'est produit à Vancouver hier est symptomatique d'un état que M. Martin dans son rapport du 30 avril a relaté avec des détails cinglants. Pendant ma carrière politique et du temps où j'étais étudiant, j'ai examiné bien des documents relatant le comportement administratif d'organismes ministériels et gouvernementaux, mais je n'ai jamais rencontré un verdict aussi catégorique. La mise en accusation du ministère des Postes est incontestable et virulente, comme quelques passages suffiront à le montrer:

Il est très évident qu'une... telle conduite a créé un malaise, miné le moral et suscité l'hostilité entre les deux parties.

Une évaluation des attitudes de l'employeur... révèle qu'il a affiché une attitude arrogante et arbitraire.

Si quelqu'un voulait laisser entendre que l'adjudicateur a également critiqué les deux parties, il conviendra de noter qu'il a déclaré:

C'est sur l'employeur, à cause de sa conduite unilatérale, que doit retomber en premier lieu le blâme pour le défaut de consultations...

Mais ce qui m'intéresse maintenant, comme les postiers de Vancouver et d'ailleurs je suppose, c'est la réaction aux critiques cinglantes que renferment les conclusions de l'adjudicateur. J'ose croire que cette fois-ci le ministre rompra avec l'usage et admettra que quelque chose cloche peut-être dans son ministère. Peut-être n'est-il pas un génie dans le domaine des relations ouvrières ni un champion de vitesse pour ce qui est de la distribution du courrier, mais dans le domaine de la rationalisation, le ministre des Postes est le seul de sa catégorie. Y a-t-il un échec? Il les salue tous. Le noir, c'est le blanc. Je puis l'imaginer acclamant la retraite de Russie comme un retour triomphal en Europe de l'Ouest ou proposant qu'on décerne une canne à pommeau d'or au capitaine du Titanic pour la vitesse et la précision avec lesquelles il a atteint son but.

Mais le sujet est trop important, même pour en faire l'objet d'une rationalisation habile. Il est également inutile, en vérité, de critiquer le ministre du Revenu national (M. Côté) ou les prédécesseurs du ministre actuel des Postes. On peut difficilement reprocher à sir William Mulock la situation qui a provo-

qué le grève illégale de Vancouver ou le rapport de l'adjudicateur.

J'aimerais savoir ce qu'on a fait depuis que l'adjudicateur en chef Martin a constaté que le ministère laissait tant à désirer dans ce domaine des relations entre l'employeur et les employés. Quels changements a-t-on apportés? A quel nouveau personnel a-t-on fait appel? Y a-t-il eu des transferts? A-t-on adopté de nouvelles mesures? A-t-on montré à la dernière minute qu'on ne voulait plus insister coûte que coûte sur la distribution de cinq jours et sur l'itinéraire ininterrompu qui ont provoqué toutes les difficultés? A moins qu'on n'apporte manifestement des changements concrets à la situation déplorable que nous a exposée un expert et un adjudicateur distingué, il y a lieu d'être profondément inquiet au sujet de ce secteur vital de la fonction publique.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, je constate que le joyeux moine d'Hillsborough (M. Macquarrie) fait encore des siennes. Le député d'Hillsborough est revenu à sa question du 9 juin concernant les grèves illégales de Vancouver pour continuer, dans ses discours, à morigéner et à harceler le ministère des Postes. Puisqu'il n'y a pas eu de grèves à Vancouver ni ailleurs depuis cette époque, on devrait normalement conclure que le patronat et leurs collègues du syndicat étaient en train d'élaborer des solutions, mais ce n'est pas le cas du député d'Hillsborough. Il préfère continuer d'accabler le ministère des Postes en rabâchant sans cesse n'importe quel incident, même s'il est vieux de plusieurs semaines ou de plusieurs mois, pour déprécier le service assuré par les 48,000 employés loyaux et dévoués du ministère des Postes.

Il a l'oreille—et il le sait—des éditeurs de notre pays qui veulent que le ministère des Postes et les contribuables canadiens subventionnent secrètement leurs opérations et leurs clients sous le masque de ce qu'ils appellent la liberté de la presse. Si les journalistes canadiens veulent des subventions et répètent incessamment les propos du député d'Hillsborough, que ce dernier présente leurs revendications à la Chambre.

Le gouvernement est décidé à accorder aux 48,000 postiers la sécurité d'emploi, de meilleures conditions de travail, des installations et la formation auxquels ils ont droit. Ils le savent. Les deux syndicats le savent également. Le gouvernement dépense 40 fois plus que le montant minable de \$15,000 affecté par le dernier gouvernement conservateur à la formation administrative de 41,000 personnes.

Des voix: Bravo!